

**SÉNAT**  
**Commission des affaires sociales**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
**Commission des affaires culturelles,**  
**familiales et sociales**

Réf. : S/2008/112/1

Paris, le 29 avril 2008

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que, **le 10 juillet 2008**, une rencontre interparlementaire sera organisée par les commissions des affaires sociales du Sénat et de l'Assemblée nationale sur le thème du **financement de la protection sociale**.

Cette réunion, la première réunissant les présidents des commissions des affaires sociales des pays membres de l'Union européenne, se tiendra au Palais du Luxembourg, siège du Sénat français.

Notre objectif est d'étudier la manière dont les Etats-membres ont organisé la protection sociale de leurs concitoyens contre les risques liés à la maladie et l'invalidité et comment ils assurent le soutien aux familles, le financement des retraites et l'indemnisation du chômage.

Nous souhaiterions notamment confronter nos expériences en matière de prise en charge de l'ensemble de ces risques qui peut être, selon les cas, collective ou individuelle, privée ou publique. Il serait aussi utile de savoir comment se répartissent, chez nos partenaires européens, les revenus entre salaires issus du travail et allocations ou indemnités perçues.

Afin d'organiser cette réunion, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir transmettre cette invitation au président de la commission permanente en charge des affaires sociales au sein de votre assemblée.

Sur le plan pratique, nous avons fait réserver, à des conditions favorables, un certain nombre de chambres d'hôtel pour accueillir nos homologues. Les documents ci-joints exposent les conditions requises pour avoir recours à cette faculté.

Nous attirons votre attention sur le fait que les préservations effectuées ne sont valables que jusqu'au **24 mai prochain**. Pour toute question, vous pouvez vous adresser à Cécile Boyon (+ 33.1.42.34.23.27 ; [c.boyon-remy@senat.fr](mailto:c.boyon-remy@senat.fr)).

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

P.J.

**Nicolas About**  
**Président**

**Pierre Méhaignerie**  
**Président**